

CONSEIL INTERCOMMUNAL

COMMUNICATION No 05/2026
du Comité de direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SÉCURITÉ RIVIERA

**Réponse à l'interpellation de Madame Michèle Perrelet
(Blonay – Saint-Légier) intitulée :**

« Qui protège nos habitants âgés ? »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Préambule

Lors de la séance du Conseil intercommunal du 29 janvier 2026, Madame la Conseillère intercommunal Michèle Perrelet (Blonay – Saint-Légier) a déposé une interpellation intitulée « *Qui protège nos habitants âgés* ».

Dans cette interpellation, elle attire l'attention sur des pratiques frauduleuses récurrentes : faux employés médico-sociaux, faux policiers, faux banquiers, home-jacking, vols à la tire, etc. Ces pratiques ciblent tout particulièrement les personnes âgées, de plus en plus exposées à ce type d'arnaques en raison de leur vulnérabilité.

L'interpellatrice soulève ainsi plusieurs questions relatives à cette thématique, en particulier par rapport à la prévention auprès de nos aînés. Les réponses à ces questions sont formulées ci-après.

Réponses aux questions de l'interpellatrice :

« Comment l'ASR garantit-elle la sécurité des personnes âgées qui vivent seules ? »

Le service de police de l'ASR travaille au sein d'un réseau de partenaires régionaux qui offre la possibilité de transmettre des messages de prévention auprès de ce public. Il s'agit notamment des Services de cohésion sociale, des CMS ou encore des centres d'accueil de jour.

Lors de toute situation mettant en danger une personne âgée, que ce soit en cas d'agression, d'escroquerie, de cambriolage ou de suspicion d'intrusion, nos services assurent une prise en charge prioritaire et immédiate. Les appels sont traités via la centrale 117, selon une priorisation basée sur la typologie d'événement, mais qui tient compte également de la vulnérabilité des personnes concernées. Dans de telles situations, nos patrouilles garantissent un engagement rapide et une sécurisation des lieux.

« Avez-vous créé une « entité » dédiée à ce grand problème ? »

Il n'existe pas d'entité spécifiquement dédiée aux problématiques concernant les personnes âgées. En revanche, la vulnérabilité liée à l'âge est intégrée comme critère dans l'évaluation des événements, tant au niveau de notre centrale d'appels que par rapport aux interventions sur le terrain. Au sein de la Division de police de proximité, les répondants de proximité ont pour mission d'entrer en contact avec la population, notamment avec les aînés, lors de sollicitations ou de besoins sécuritaires particuliers.

De plus, notre service de police travaille étroitement en collaboration avec la Police cantonale et les Polices communales au sein du dispositif dit de la prévention coordonnée. Les préoccupations touchant les aînés sont régulièrement abordées et des stratégies répondant à leurs besoins particuliers sont déployées afin de veiller à leur sécurité.

**« Avez-vous des cours à leur proposer ? »,
« Comment sont-ils mis à disposition/proposés des/aux aînés ? »
« Existe-t-il un suivi après ces cours ? »**

L'unité de prévention est sollicitée plusieurs fois par année pour donner des conférences aux aînés au travers du réseau de partenaires ; par exemple auprès des Centres d'accueil temporaire, des associations d'aînés ou des Centres d'accueil de jour. A ces occasions, des messages sur les mesures élémentaires à prendre afin d'éviter d'être victime d'actes malveillants leur sont transmis. Les personnes participant à ces conférences peuvent en outre contacter nos services pour d'éventuels compléments d'informations ou pour évoquer une situation particulière.

« Existe-t-il un suivi psychologique après des agressions ? »

En cas d'agression ou d'événement traumatisant, le service de police déclenche et coordonne, en fonction des caractéristiques de la situation, les relais nécessaires avec les services compétents (ambulance, médecins, CMS, services sociaux, autorités judiciaires). Elle n'assure pas elle-même un suivi d'ordre thérapeutique mais veille à orienter la victime vers les structures adéquates.

« Travaillez-vous avec des organisations/presse etc. comme Pro Senectute, Génération ? »

Nous collaborons indirectement avec ces partenaires. Ceux-ci déploient en effet leurs activités au niveau cantonal, voire national et c'est davantage la Police cantonale qui est leur interlocuteur privilégié dans les contacts.

**« Avez-vous une stratégie de prévention ? Mis à part les patrouilles traditionnelles ? »
« Sont-elles appliquées ? Où et comment ? »**

Lors de modus délictueux touchant les aînés, des messages de prévention sont envoyés au réseau de partenaires mentionnés ci-avant et au travers de la Cellule communication de l'ASR. Cette manière de faire permet d'informer non seulement les personnes âgées, mais également et surtout leur entourage et les proches.

La stratégie de prévention repose également sur la visibilité policière, la dissuasion par la présence ciblée sur le terrain en fonction des priorités opérationnelles et de la capacité d'intervention rapide en cas d'événement. La présence policière est assurée sur l'ensemble du territoire selon une analyse des événements, des signalements et des périodes à risque. Les patrouilles sont engagées prioritairement là où la pression opérationnelle est la plus élevée.

« Avez-vous d'autres mesures mises en route afin de contrecarrer les malfrats ? »

Les polices intercommunales œuvrent en étroite collaboration avec la Police cantonale afin de prévenir les délits et rechercher les auteurs d'infractions. La méfiance de certains aînés, ou de leurs familiers, a permis à plusieurs reprises d'interpeller des auteurs d'escroquerie en flagrant délit. Les enquêtes menées par la Police cantonale suite à des plaintes pénales déposées par les victimes ont également permis de remonter jusqu'aux auteurs.

Notre service de police agit par l'interpellation, la sécurisation des scènes, la transmission rapide aux autorités judiciaires et la collaboration interservices. Les phénomènes sériels (p. ex. faux policiers) font l'objet d'une attention particulière et d'une coordination renforcée avec les instances compétentes.

« Travaillez-vous avec nos communes (et d'autres) afin d'assurer la prévention ? »

Oui. Par exemple, des flyers de prévention sur des délits et modus spécifiques sont fournis aux Greffes communaux de la Riviera. Les communes sont ensuite invitées à faire suivre ces informations au sein de leurs propres réseaux.

« Existe-t-il une coordination permanente/des échanges d'informations entre la police cantonale et les autres collègues des communes environnantes ? Laquelle ? »

Oui. Une coopération policière intervient notamment grâce au réseau de la Prévention coordonnée, qui regroupe la Police cantonale et toutes les Polices communales. Il se réunit quatre fois par année afin de thématiser tous les sujets liés à la prévention. Lors de ces rencontres, la thématique des préoccupations ayant trait aux délits ciblant spécifiquement les aînés est régulièrement évoquée.

« Une idée serait peut-être « une grande sœur/un grand frère » pour les entourer (analogue aux jeunes entourés) ? »

Cette idée, bien qu'intéressante, n'est pas du ressort de l'ASR mais plutôt des partenaires et services spécialisés chargés de soutenir et d'accompagner les aînés. Le rôle de la police est avant tout d'intervenir en cas de danger, de suspicion ou d'infraction avérée. Ses compétences ne s'étendent pas à un accompagnement social des aînés sur le moyen et le long terme.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction espère avoir apporté des réponses utiles aux questions de l'interpellatrice et se tient volontiers à sa disposition pour de plus amples renseignements.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération.

COMITE DE DIRECTION

Le Président  Bernard Degex		Le Secrétaire  Clément Leu
---	---	---

Clarens, le 23 février 2026

Annexe : interpellation de Madame la Conseillère intercommunale Michèle Perrelet (Blonay – Saint-Légier)

Interpellation déposée au Conseil intercommunal de l'ASR du 29 janvier 2026

Qui protège nos habitants âgés ?

Faux Employés médico-sociaux

Faux Policiers

Faux banquiers

Home-Jacking

Vols à la tire etc.

On entend et lis de plus en plus de cas susmentionné. Même la TSR a fait un reportage sur ces crimes, dans l'émission « Temps Présent » il y a 10 jours.

Comment protéger et rendre nos aînés attentifs sur ces pratiques récurrentes, qui sont de plus en plus la cible d'arnaques, car des proies faciles.

Nous aimerions le bien-être pour celles et ceux qui désirent rester chez eux, à la maison, mais leur sécurité est de plus en plus mise en danger.


Souvent ils ont même honte d'avouer, qu'ils ont été ou sont sujet à des vols, effraction ou mobbing.

Selon divers rapports, les escroqueries repartent à la hausse et même le service du CMS en est la proie avec un piratage de leurs données.

- Comment l'ASR garanti-t-elle la sécurité des personnes âgées qui vivent seules ?
- Avez-vous créé une « entité » dédiée à ce grand problème ?
- Avez-vous des cours à leur proposer ?
- Existe-t-il un suivi après ces cours ?
- Suivi psychologique après des agressions ?
- Comment sont-ils mis à disposition/proposé des/aux aînés ?
- Travaillez-vous avec des organisations/presse etc. comme Pro Senectute, Génération ?
- Avez-vous une stratégie de prévention ? Mis appart les patrouilles traditionnelles ?
- Sont-elles appliquées ? Où et comment ?
- Avez-vous d'autres mesures mise en route afin de contrecarrer les malfrats ?
- Travaillez-vous avec nos communes (et d'autres) afin d'assurer la prévention ?
- Existe-t-il une coordination permanente/des échanges d'informations entre la police cantonales et les autres collègues des communes environnantes ? Laquelle ?
- Une idée serait peut-être « une grande sœur/un grand frère » pour les entourer (analogue aux jeunes entourés) ?

Je rappelle juste que, ces personnes ont contribué et contribuent financièrement aux communes/canton et le minimum que nous pouvons leur offrir est un chez soi sécurisé !

Merci de répondre par écrit à ces questions.



Michèle Perrelet
Blonay – Saint-Légier



Dayu

